

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

GROUPE DES ASSURANCES DE TUNISIE - GAT-

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Cheker, 1002 Tunis Belvédère

Le Groupe des Assurances de Tunisie –GAT- , publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2006 . Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, La Générale d'Audit et Conseil et le Cabinet Mounir GRAJA.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

<u>ACTIF DU BILAN</u>	<u>Notes</u>	<u>Brut</u>	<u>2005</u> <u>Amort et</u> <u>Prov</u>	<u>Net</u>	<u>2004</u> <u>Net</u>
Actifs Incorporels	A1	2 598 187	1 821 472	776 715	776 618
Investissements de recherche et développement		2 598 187	1 821 472	776 715	776 618
Actifs corporels d'exploitation	A1	5 282 548	4 087 474	1 195 073	1 221 514
Mobilier et matériel d'exploitation		5 282 548	4 087 474	1 195 073	1 221 514
Placements	A2	75 590 390	8 732 667	66 857 723	65 649 469
Terrains et constructions		17 406 768	7 090 352	10 316 416	10 480 822
Placements financiers		54 000 187	1 642 315	52 357 872	50 882 556
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		4 183 435		4 183 435	4 286 092
Part des réassureurs dans les provisions techniques	A3	23 015 198		23 015 198	21 517 754
Provisions pour primes non acquises		2 952 106		2 952 106	3 028 710
Provisions pour sinistres		20 063 092		20 063 092	18 489 044
Créances	A4	55 841 700	2 430 644	53 411 056	44 491 362
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises		4 933 718		4 933 718	5 013 395
Primes à recevoir		20 908 365	2 430 644	18 477 721	16 078 063
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		3 049 485		3 049 485	5 674 444
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		3 933 011		3 933 011	2 633 540
Créances nées d'opérations de réassurance		17 573 306		17 573 306	13 524 745
Autres créances					
Personnel		140 831		140 831	168 451
Etat et organismes de sécurité sociale, collectifs publics		161 436		161 436	392 068
Actionnaires-opérations sur le capital		4 050 000		4 050 000	
Débiteurs divers		1 091 546		1 091 546	1 006 656
Autres éléments d'actif	A5	8 664 980	132 357	8 532 623	10 226 173
Avoirs en Banque, CCP, chèques et caisse		3 221 586	132 357	3 089 230	5 643 640
Charges reportées					
Frais d'acquisition reportés		1 577 835		1 577 835	1 513 405
Comptes de régularisation Actif					
Intérêts et loyers acquis non échus		2 705 710		2 705 710	2 073 122
Autres comptes de régularisation		1 159 849		1 159 849	996 006
Total Actif		170 993002	17 204614	153 788388	143 882890

**BILAN ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2005**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN	<u>Notes</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
CAPITAUX PROPRES	P1		-
Capital Social		20 000 000	15 000 000
Autres Capitaux		10 117 512	10 999 511
Résultat reporté		143 254	395 663
Modifications comptables affectant le résultat reporté		0	-628 114
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		30 260 766	25 767 060
Résultat net de l'exercice		1 206 615	1 369 163
Total capitaux propres avant affectation		31 467 381	27 136 224
PASSIF			
Provisions techniques brutes	P2	94 452 753	90 713 576
Provisions pour primes non acquises		10 590 017	9 470 276
Provisions pour sinistres		58 149 308	55 300 102
Provisions mathématiques vie		18 816 802	18 605 530
Autres provisions techniques (Non Vie)		6 896 626	7 337 669
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		23 015 198	21 517 754
Autres dettes	P3	3 885 657	3 589 004
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		2 930 533	2 825 236
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques		560 747	583 097
Créditeurs divers		394 377	180 671
Autres passifs	P4	967 398	926 332
Autres comptes de régularisation Passif		967 398	926 332
Total Passif		122 321 006	116 746 666
Total des Capitaux propres et du passif		153 788 388	143 882 890

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE 2005

	<u>Opérations Brutes 2005</u>	<u>Cessions et/ou Rétrocessions 2005</u>	<u>Opérations Nettes 2005</u>	<u>Opérations Nettes 2004</u>
Primes acquises	50 679 644	-11 993 984	38 685 659	40 104 555
Primes émises et acceptées	51 879 829	-11 917 380	39 962 449	
Variation de la provision pour primes non acquises	-1 200 186	-76 604	-1 276 790	
Produits des placements				
Revenus des placements	2 121 338		2 121 338	1 644 943
Charges de sinistres	-40 271 298	7 986 452	-32 284 846	-33 959 596
Montants payés	-38 611 305	6 399 215	-32 212 090	
Variation de la provision pour sinistres	-1 659 993	1 587 237	-72 756	
Variation des autres provisions	441 043		441 043	560 000
Frais d'exploitation	-10 086 402		-10 086 402	-8 716 985
Frais d'acquisition	-7 030 595		-7 030 595	
Frais d'administration	-3 055 807		-3 055 807	
Commissions reçues des réassureurs		2 799 678	2 799 678	2 158 602
Autres charge techniques	-1 310 190		-1 310 190	-1 157 707
Résultat technique de l'assurance non vie	1 574 134	-1 207 854	366 280	633 812

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

	<u>Opérations Brutes 2005</u>	<u>Cessions et/ou Rétrocessions 2005</u>	<u>Opérations Nettes 2005</u>	<u>Opérations Nettes 2004</u>
Primes	5 273 398	-785 006	4 488 392	4 228 457
Primes émises et acceptées	5 273 398	-785 006	4 488 392	
Produits des placements				
Revenus des placements	539 620		539 620	437 361
Charges de sinistres	-3 327 081	379 205	-2 947 876	-2 452 660
Montants payés	-3 437 339	392 394	-3 044 945	
Variation de la provision pour sinistres	110 258	-13 189	97 069	
Variation des autres provisions techniques				
Provision d'assurance vie	-211 272		-211 272	-599 761
Frais d'exploitation	-662 947		-662 947	-604 262
Frais d'acquisition	-411 066		-411 066	
Frais d'administration	-251 881		-251 881	
Commissions reçues des réassureurs		34 642	34 642	33 761
Résultat technique de l'assurance vie	1 611 718	-371 159	1 240 559	1 042 896

ETAT DE RESULTAT
(Période du 01/01 au 31/12/2005)

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Résultat technique non vie	366 280	633 812
Résultat technique vie	1 240 559	1 042 896
Produits des placements	6 417 909	3 799 090
Produits de placement de l'assurance Vie	-539 620	-437 361
Produits de placement alloués, transférés assurance Non Vie	-2 121 338	-1 644 943
Charges de placements	-3 569 073	-1 740 646
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt et les intérêts sur dépôts des réassureurs	-3 569 073	-1 740 646
Résultat provenant des activités ordinaires	1 794 717	1 652 849
Impôts sur le résultat	-588 101	-283 685
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	1 206 615	1 369 163

Etat de flux de trésorerie (méthode directe)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2005	2004
Encaissements des primes reçues des assurés	53 674 340	48 790 548
Sommes versées pour paiement des sinistres	-36 514 545	-34 804 985
Décaissements des primes pour les cessions	-5 441 838	-3 806 222
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-5 881 451	-5 703 772
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-15 867 304	-17 053 840
Encaissements liés à la cession des placements financiers	13 910 444	12 423 167
Taxes sur les assurances versées au trésor	-6 974 392	-5 987 222
Produits financiers reçus	1 984 967	1 837 166
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-1 109 779	-4 305 161
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'imob incorp et corp	-781 704	-481 685
Encaissement provenant de la cession d'imob incorp et corp		60 701
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-781 704	-420 984
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		6 750 000
Dividendes et autres distributions	-611 294	-581 929
Remboursement d'emprunts		
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-611 294	6 168 071
Variation de trésorerie	-2 502 777	1 441 927
Trésorerie au début de l'exercice	5 592 007	4 150 080
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 089 230	5 592 007

6. Notes aux états financiers (les chiffres sont exprimés en dinars tunisiens)

6.1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

6.2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

6.2.1. Note sur les placements

Les placements englobent les titres de participation, les emprunts obligataires, les bons de trésor, les dépôts en espèces auprès des cédantes en représentation des engagements techniques, les cautionnements et les prêts au personnel à plus d'un an.

La méthode utilisée pour l'évaluation des placements est celle du premier entré, premier sorti (FIFO).

Les dépréciations financières constatées sur chaque catégorie de titres cotés de même nature entre le coût d'acquisition et le cours boursier moyen du mois de décembre 2005 font l'objet d'une provision.

Les actions non cotées font l'objet d'une provision de dépréciation financière lorsque la valeur investie est inférieure à la valeur mathématique. Cette évaluation n'est effectuée que pour les placements pour lesquels la société dispose des états financiers certifiés, les autres placements ont été maintenus à leur dernière valeur comptable.

Les Bons de Trésor Négociables en Bourse font l'objet d'une évaluation à l'inventaire sur la base du capital restant augmenté de la fraction non amortie de l'écart entre la valeur faciale et le prix d'acquisition.

6.2.2. Note sur les provisions techniques

Les provisions techniques comprennent :

a) Provisions pour primes non acquises

C'est la portion des primes qui, à la clôture de l'exercice, continue à garantir le risque pour les exercices ultérieurs. Cette provision est systématiquement enregistrée pour le montant déterminé en appliquant la méthode du prorata temporis aux primes chevauchantes.

Il est à noter que cette provision est évaluée sur la base des primes brutes (commerciales) les frais d'acquisition correspondantes font l'objet d'une régularisation à l'actif du bilan dans le compte frais d'acquisition reportés.

b) Provisions pour sinistres à payer

C'est la partie des sinistres qui, à la clôture de l'exercice, n'est pas encore payée.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'inventaire des sinistres survenus qui ne sont pas encore réglés. Ils font l'objet d'une estimation calculée sur la base des informations disponibles. Les réserves pour dossiers tardifs et inconnus sont comptabilisées parmi ces provisions.

La part des réassureurs dans ces provisions est portée à l'actif du bilan.

6.2.3. Note sur l'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle préconisé par la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance (NC 26).

Cette norme permet de déterminer le résultat technique de l'assurance non vie, le résultat technique de l'assurance vie et le résultat général de la compagnie.

Par ailleurs et en application de la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance exigeant le passage de la comptabilité par nature à la comptabilité par destination, la compagnie a procédé à l'opération de déversement après avoir comptabilisé toutes les charges de l'exercice 2005 par nature.

Il est à préciser que les destinations telles que définies par le nouveau système comptable des entreprises d'assurance sont :

- Les frais de gestion sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les frais d'administration
- Les frais de gestion des placements
- Les autres charges techniques

A l'exception des charges de sinistres directement affectées, les charges comptabilisées initialement par nature (frais de personnel, commissions des agents généraux, amortissements, frais généraux, impôts et taxes) ont été déversées dans des comptes de charges par destination selon les critères suivants :

Charges par nature	Clés de répartition
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Amortissement	Superficie, parc informatique
Frais de siège	Superficie occupée par destination
Frais généraux	Masse salariale, nombre de dossiers en archive
Contentieux primes	Valeur des primes en contentieux

6.3. Notes complémentaires**6.3.1 Note sur les postes d'actifs****A1 : Actifs incorporels et corporels**

Les actifs corporels et incorporels totalisent au 31 décembre 2005 une valeur brute de 7 880 735 DT, le détail de ce poste se présente comme suit :

- Investissements de recherche et développement :	2 598 187 DT
- Mobilier et matériel d'exploitation :	5 282 548 DT

Le cumul des amortissements relatifs à ce poste s'élève à 5 908 946 DT ce qui nous donne une valeur comptable nette de 1 971 789 DT.

A2 : Placements

Cette rubrique figure au bilan du 31 décembre 2005 pour un montant net de 66 857 723 DT contre 65 649 469 DT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 1 208 254 DT, les provisions pour dépréciation des titres constituées s'élèvent à 1 642 315 DT compte tenu des états financiers disponibles.

La répartition du poste placement est donné comme suit :

➤ Terrains et constructions :	10 316 416 DT
➤ Placements financiers (nets des provisions) :	52 357 872 DT
➤ Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :	<u>4 183 435 DT</u>
	66 857 723 DT

Le poste placement financier (bruts) se détaille ainsi :

➤ Titres de placement :	24 051 130 DT
➤ Titres de placement (emprunts obligataires et autres) :	3 911 435 DT
➤ Bons de trésor :	22 299 000 DT
➤ Placement sur le marché monétaire :	3 120 508 DT
➤ Prêt Personnel à plus d'un an :	618 115 DT

A3 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Ce poste figure au bilan arrêté au 31 décembre 2005 pour un montant de 23 015 198 DT contre 21 517 754 DT l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 497 444 DT.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques, mise à la charge des réassureurs.

Le détail de ce poste par nature de ces réserves se présente comme suit :

➤ Provisions pour primes non acquises :	2 952 106 DT
➤ Provisions pour sinistres à payer:	20 063 092 DT

La répartition de ces réserves par branche se présente comme suit :

Branches	Provisions pour primes non acquises (DT)		Provisions pour sinistres à payer (DT)	
	2005	2004	2005	2004
Auto	217 155		8 577 765	8 401 663
Incendie	1 254 522	835 151	6 760 108	4 077 137
Transport	203 421	300 297	2 259 410	3 224 320
Risques Divers	1 277 008	1 893 262	2 383 010	2 689 936
Vie			82 799	95 988
TOTAL	2 952 106	3 028 710	20 063 092	18 489 044

A4 : Créances

Cette rubrique figure au bilan du 31 décembre 2005 pour un montant net de 53 411 055 DT contre 44 491 362 DT en 2004 et présente le détail suivant :

	2005	2004
➤ Primes acquises et non émises :	4 933 718 DT	5 013 395 DT
➤ Primes à recevoir :	18 477 721 DT	16 078 063 DT
➤ Autres créances nées d'opérations D'assurance directe :	3 049 485 DT	5 674 444 DT
➤ Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance :	3 933 011 DT	2 633 540 DT
➤ Créances nées d'opérations de réassurance :	17 573 306 DT	13 524 744 DT
➤ Autres créances :	5 443 814 DT	1 567 176 DT

Il est à noter que les montants des primes à annuler et des provisions pour créances douteuses, qui s'élèvent à 2 430 644 DT contre 1 650 000 DT en 2004, sont déduits des primes à recevoir.

Ce montant englobe une provision à hauteur de 500 000 dinars pour couvrir les risques d'impayés sur les primes à recevoir auprès des agents généraux et une provision à hauteur de 880 644 dinars pour couvrir les créances contentieuses sur ces mêmes agents.

A4.1 – Primes acquises et non émises

Ce poste présente à la fin de l'exercice 2005 un solde de 4 933 718 DT contre 5 013 395 DT à fin 2004 soit une diminution de 79 677 DT.

Ces primes sont ventilées par branche comme suit :

BRANCHES	2005	2004
AUTOMOBILE	223 727	367 924
INCENDIE	450 000	457 397
TRANSPORT	263 728	343 421
RISQUES DIVERS	655 944	435 400
SANTE	2 910 298	2 980 000
VIE	430 021	429 253
TOTAL	4 933 718	5 013 395

A4.2 – Primes à recevoir

Ce compte présente un solde de 18 477 721 DT et correspond aux primes émises et non encore encaissées à la date de clôture de l'exercice. Les provisions constituées au titre des primes à recevoir totalisent à la date de clôture de l'exercice 2005 une valeur de 2 430 644 DT.

A4.3 – Autres créances nées d'opérations d'assurance directe

Le solde de ce poste figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2005 totalise un montant de 3 049 485 DT. Ce poste comprend :

	2005	2004
➤ Les créances en compte courant sur les agents et succursales :	59 736 DT	2 503 100 DT
➤ Les comptes courants Co-Assureurs :	1 659 335 DT	1 693 988 DT
➤ Autres Créances :	1 330 414 DT	1 477 356 DT

A4.4 – Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

Ce poste présente à fin de l'exercice 2005 un solde de 3 933 011 DT contre 2 633 540 DT à fin 2004. Le montant relatif à ce poste correspond aux divers recours engagés par le G.A.T suite aux indemnisations des assurés.

A4.5 – Créances nées d'opérations de réassurance

Ce poste figure au bilan du 31/12/ 2005 pour un montant de 17 573 306 DT ventilé comme suit :

	2005	2004
➤ C/C cessionnaires STAR :	443 994 DT	443 994 DT
➤ C/C autres réassureurs :	17 129 311 DT	13 080 750 DT

A4.6 – Autres créances :

Ce poste dont le solde à la clôture de l'exercice 2005 atteint 5 443 814 DT regroupe les comptes suivants :

	2005	2004
➤ Prêts Personnel à moins d'un an :	140 831 DT	168 451 DT
➤ Etat et organismes de sécurité sociale :	161 436 DT	392 068 DT
➤ Débiteurs divers :	1 091 546 DT	1 006 657 DT
➤ Actionnaires-opérations sur capital	4 050 000 DT	

A5 : Autres éléments d'actifs

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2005 un montant de 8 532 623 DT contre 10 226 173 DT en 2004 qui se détaille comme suit :

A5.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique présente au 31 décembre 2005 un total de 3 089 230 DT net des provisions, le solde brut est ventilé de la manière suivante :

	2005	2004
➤ Caisse :	74 268 DT	55 734 DT
➤ Banques et chèques postaux :	3 147 317 DT	5 587 906 DT

A5.1.1 – Caisse

Le solde caisse arrêté au 31 décembre 2005 totalise un montant de 74 268 DT réparti comme suit :

	2005	2004
➤ Caisse siège :	73 269 DT	53 515 DT
➤ Caisses succursales et délégations :	999 DT	2 219 DT

A5.1.2 – Banque et Chèque Postaux

Cette rubrique présente à la clôture de l'exercice 2005 un solde net des provisions de 3 014 961 DT détaillé comme suit :

	2005	2004
➤ Banques et CCP :	1 393 537 DT	2 549 244 DT
➤ Compte de placement :	1 051 228 DT	512 305 DT
➤ Trésorerie générale :	553 201 DT	2 417 734 DT
➤ Chèques et effets impayés :	16 995 DT	108 623 DT

A5.2 – Frais d'acquisition reportés

Cette rubrique présente au 31 décembre 2005 un solde de 1 577 835 DT contre 1 513 405 DT en 2004.

A5.3 – Compte de régularisation actif :

Ce poste totalise à fin décembre 2005 un montant de 3 865 559 DT et se compose des éléments suivants :

	2005	2004
➤ Intérêts et loyers courus non échus :	2 705 710 DT	2 073 122 DT
➤ Autres comptes de régularisation :	1 159 849 DT	996 006 DT

Les autres comptes de régularisation sont répartis comme suit :

	2005	2004
➤ Charges constatées d'avance :	213 375 DT	304 184 DT
➤ Produits à recevoir :	77 891 DT	77 891 DT
➤ Amortissements différence sur les prix de Remboursement :	581 610 DT	384 213 DT
○ Intérêts courus et non échus sur BTA	286 973 DT	229 717 DT

6.3.2. Note sur les postes de capitaux propres et de passifs**P1 : Capitaux propres**

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2005 un montant de 31 467 382 DT contre 27 136 223 DT au 31 décembre 2004 enregistrant une variation de 4 331 159 DT.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

Libellé	Total au 31/12/2004	Variation (+)	Variation (-)	Total au 31/12/2005
Capital social	15 000 000	5 000 000		20 000 000
Réserves légales	591 953	68 458		660 411
Réserves Facultative	3 371 533		-2 000 000	1 371 533
Réserves de garantie	37 685			37 685
Réserves pour réévaluation libre	5 088 955			5 088 955
Réserves spéciales	345			345
Fonds social	159 041	100 000	-100 458	158 583
Résultats reportés	395 663		-252 409	143 254
Primes d'émission	1 750 000	1 050 000		2 800 000
Résultat de l'exercice	1 369 163		-162 548	1 206 615
Modification comptable	-628 114	628 114		0
TOTAL	27 136 223	6 846 572	-2 515 415	31 467 382

P2 : Les provisions techniques brutes

Au 31 décembre 2005, les provisions techniques brutes totalisent 94 452 753 DT contre 90 713 576 DT au 31 décembre 2004 accusant ainsi une augmentation de l'ordre de 3 739 177 DT.

Le détail des engagements techniques par nature est donné par le tableau suivant :

Désignation	2005	2004
Provisions pour Primes non acquises	10 590 017	9 470 275
Provisions pour sinistres	58 149 308	55 300 102
Provisions mathématiques Vie	18 816 802	18 605 530
Autres provisions techniques (Non Vie)	6 896 626	7 337 669
TOTAL	94 452 753	90 713 576

P2.1 – Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente un montant de 10 590 017 DT au 31 décembre 2005 contre 9 470 275 DT au 31 décembre 2004 soit une augmentation de 1 119 742 DT (11.82%).

Les provisions pour primes non acquises se détaillent par branche comme suit :

BRANCHES	PROVISION 2005	PROVISION 2004
AUTOMOBILE	5 471 098	4 880 829
INCENDIE	1 711 173	1 696 223
RISQUES DIVERS	2 585 302	1 962 586
TRANSPORT	211 504	340 217
ACCEPTATIONS	610 939	590 419
TOTAL GENERAL (DT)	10 590 016	9 470 275

P2.2 – Provisions pour sinistres à payer

L'inventaire des sinistres à payer arrêté au 31 décembre 2005 totalise 58 149 308 DT contre 55 300 102 DT l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 849 206 DT (5.15%).

La provision pour sinistres tardifs et inconnus au titre de la branche automobile a été constatée pour un montant de 310 000 dinars.

P2.3 – Provisions mathématiques Vie

Les provisions mathématiques vie atteignent au 31 décembre 2005 une valeur de 18 816 802 DT contre 18 605 530 DT l'exercice précédent soit une augmentation de 211 272 DT (1.14%).

Concernant le contrat CO1 (fonds collectif), la compagnie est entrain de négocier ses conditions afin d'assurer son équilibre et d'éviter que le fonds ne soit épuisé dans un avenir proche.

P2.4 – Autres provisions techniques (Non Vie)

Ce poste composé des réserves mathématiques de rentes qui sont en liquidation atteint à la clôture de l'exercice 2005 une valeur de 6 896 626 DT contre 7 337 669 DT l'année précédente, soit une diminution de 441 043 DT (6.01%).

P3 : Les dettes

Cette rubrique présente au bilan du 31 décembre 2005 un solde de 26 900 855 DT contre 25 106 758 DT à fin 2004 soit une augmentation de 1 794 097 DT.

Elle se compose des éléments suivants :

P3.1– Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Ce compte apparaît au bilan du 31 décembre 2005 pour un solde de 23 015 198 DT contre 21 517 754 DT l'année précédente enregistrant ainsi une augmentation de 1 497 444 DT.

P3.2– Autres dettes

Les autres dettes totalisent au 31 décembre 2005 une valeur de 3 885 657 DT contre 3 589 003 DT en 2004. Ce poste regroupe les éléments suivants :

	2005	2004
➤ Dettes nées d'opérations d'ass. directe :	2 930 533 DT	2 825 235 DT
➤ Etat, collectivité publiques :	560 747 DT	583 097 DT
➤ Crédoiteurs divers :	394 377 DT	180 671 DT

P3.2.1– Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Ce poste atteint à fin 2005 une valeur de 2 930 533 DT contre 2 825 235 DT en 2004 soit une évolution de 105 298 DT, il est détaillé comme suit :

	2005	2004
➤ Dettes en C/C envers les agents et succ :	2 100 534 DT	1 981 791 DT
➤ Provisions pour primes :	803 265 DT	799 117 DT
➤ Dettes envers les co-assureurs	26 734 DT	44 327 DT

P3.2.2 – Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Les dettes envers l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques présentent un montant de 560 747 DT au 31 décembre 2005 contre 583 097 DT en 2004.

Ces dettes sont réparties comme suit :

	2005	2004
➤ Taxes d'assurances	375 801 DT	359 269 DT
➤ Etat retenue à la source	155 935 DT	188 384 DT
➤ Etat, Impôt et Taxes TVA	120 DT	-
➤ Retenues /salaires en faveur des organismes privilégiés	2 195 DT	5 082 DT
➤ Retenues fiscales sur salaires	26 694 DT	30 362 DT

P3.2.3 – Crédoiteurs divers

Ce poste apparaît au 31 décembre 2005 un solde de 394 377 DT contre 180 671 DT en 2004.

P4 : Autres passifs

Les autres passifs sont constitués par les autres comptes de régularisation du passif dont la valeur a atteint à la clôture de l'exercice 967 398 DT contre 926 332 DT l'année précédente. Ils se détaillent comme suit :

	2005	2004
➤ Charges perçues d'avance :	1 000 DT	500 DT
➤ Revenus perçus d'avance :	25 740 DT	111 149 DT
➤ Autres produits perçus d'avance :	5 042 DT	5 042 DT
➤ Charges à payer :	935 616 DT	806 971 DT

6.3. 3. Note sur l'état de résultat

L'exercice 2005 s'est soldé par un bénéfice net d'impôt de 1 206 615 DT contre un bénéfice après impôt de 1 369 163 DT au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 162 548 DT.

Le résultat technique de l'activité vie au titre de l'exercice 2005 est de 1 240 559 DT contre 1 042 896 DT au titre de l'exercice 2004.

Le résultat technique de l'activité non vie au titre de l'exercice 2005 est de 366 280 DT contre 633 812 DT au titre de l'exercice 2004.

La répartition par branche de ce résultat au titre de l'exercice 2005 se présente ainsi :

Résultat Technique par Catégorie d'Assurance	Auto	Acc Travail	Incendie	Transport	R Divers	Santé	Acceptatio n	Total
Primes acquises	19 436 053		8 660 151	4 884 048	5 456 782	10 687 312	1 555 298	50 679 644
Primes émises	20 170 518		8 682 498	4 835 028	5 858 953	10 757 014	1 575 818	51 879 829
Variation des primes non acquises	-734 466		-22 347	49 020	-402 171	-69 702	-20 520	-1 200 186
Charges des prestations	19 621 752	657 557	6 209 403	-240 907	2 724 293	10 290 243	1 008 958	40 271 298
Prestations et frais payés	18 181 274	657 557	3 356 670	1 872 003	3 215 547	10 290 243	1 038 010	38 611 305
Charges des provisions pour prestations diverses	1 440 478	0	2 852 733	-2 112 910	-491 255		-29 053	1 659 993
Charges autres provisions		441 043						441 043
Solde de souscription	-185 699	-216 515	2 450 747	5 124 956	2 732 490	397 069	546 340	10 849 388
Frais d'acquisition	2 381 582		2 025 342	742 484	736 858	683 830	460 497	7 030 595
Frais d'administration	1 423 278		708 523	256 337	339 895	301 905	25 869	3 055 807
Autres charges techniques	610 236		270 251	109 906	179 262	129 443	11 092	1 310 190
Charges d'acquisition et de gestion nettes	4 415 097	0	3 004 116	1 108 728	1 256 015	1 115 178	497 458	11 396 592
Produits nets de placements	1 315 833	194 294	276 249	70 064	207 685		57 213	2 121 338
Solde financier	-3 284 964	-22 221	-277 120	4 086 292	1 684 160	-718 109	106 095	1 574 134
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans les primes acquises	-1 550 550		-6 788 680	-2 532 970	-1 111 987		-9 798	-11 993 984
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans les prestations payées	423 898		2 555 688	2 713 057	706 573		0	6 399 215
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	176 102		2 757 166	-964 910	-381 121		0	1 587 237
Commissions reçues des réassureurs et/ou des récessionnaires	283 780		1 817 122	461 346	237 431		0	2 799 678
Solde de réassurance et/ou de récession	-666 771	0	341 296	-323 477	-549 104	0	-9 798	-1 207 854
Résultat technique 2005	-3 951 735	-22 221	64 176	3 762 815	1 135 056	-718 109	96 298	366 280

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DU GROUPE DES ASSURANCES DE TUNISIE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2005

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers du Groupe des Assurances de Tunisie arrêtés au 31 décembre 2005.

Nous avons examiné le bilan, l'état de résultat, l'état de résultat technique de l'assurance non vie, l'état de résultat technique de l'assurance vie et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Compagnie et relèvent de sa responsabilité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

L'appréciation du système de contrôle interne de la compagnie a fait l'objet de notre lettre à la direction qui fait partie intégrante du présent rapport.

1. Les provisions techniques de la compagnie ont atteint au 31 décembre 2005 un montant égal à 94 452 753 dinars contre 90 713 576 dinars au 31 décembre 2004. Toutefois, des provisions additionnelles devraient être constatées au titre des engagements suivants :

- Les provisions pour risques en cours relatives aux contrats en cours pour la branche automobile, évaluées par nos soins à 809 973 dinars.
- Les provisions pour sinistres à payer, dans la branche automobile, au titre des sinistres tardifs et inconnus pour un montant de 7 510 232 dinars.

Nous avons estimé cette provision en utilisant des méthodes statistiques alimentées par l'historique des déclarations tardives de la compagnie au cours des cinq dernières années et sur la base du coût moyen des dossiers en cours et clôturés. Cette même provision a été estimée par la compagnie à 3 667 199 dinars sur la base des seuls dossiers clôturés.

L'estimation de cette provision sur la base du coût moyen d'ouverture pratiqué par la compagnie donnerait un montant de provision d'environ 5 350 900 dinars.

Il est à préciser qu'il n'existe pas actuellement de normes prudentielles pour le calcul du montant de cette provision.

- La provision mathématique constatée par la compagnie sur les contrats individuels au titre de l'assurance vie temporaire décès s'élève à 2 792 485 dinars et est calculée, compte tenu des réductions tarifaires, alors que le montant de cette provision calculée à 100% s'élèverait à 5 011 921 dinars. Toutefois, il est à préciser que les provisions constatées par la compagnie au cours des années antérieures sur cette base n'ont pas dégagé d'insuffisances.

- En outre, le Groupe des assurances de Tunisie ne prend en considération pour le calcul de la provision pour sinistres à payer que les frais externes de justice et de gestion des sinistres, les frais internes de gestion n'étant pas pris en compte.

2. La compagnie a procédé à la comptabilisation des produits au titre des participations dont le principal est échu et non encaissé. Ces intérêts qui englobent les intérêts échus et les intérêts courus et non échus pour un montant de l'ordre 1 803 580 dinars n'ont pas été annulés. Parmi ces intérêts un montant de 817 522 dinars a fait l'objet de rééchelonnement avec les promoteurs concernés.

A notre avis et sous réserve des points ci-dessus mentionnés les états financiers du groupe des assurances de Tunisie arrêtés au 31 décembre 2005 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe des Assurances de Tunisie ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers du Groupe des Assurances de Tunisie arrêtés au 31 décembre 2005.

Le taux de représentation des provisions techniques par des placements est inférieur à 100% à la clôture de l'exercice 2005 par rapport à un taux devant être au moins égal à 100% de ces provisions comme prévu par l'article 29 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 tel que modifié par l'arrêté du 28 mars 2005.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la compagnie n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

L'étude des participations du Groupe des Assurances de Tunisie (directes et indirectes) ainsi que la structure des autres sociétés du groupe nous a permis de conclure à la nécessité d'établir des états financiers consolidés qui doivent être soumis au contrôle du ou des commissaires aux comptes de la société mère et ce conformément aux articles 461 et 471 du code des sociétés commerciales.

Faute de disponibilité des états financiers certifiés des sociétés du groupe, le Groupe des Assurances de Tunisie n'a pas pu établir des états financiers consolidés jusqu'à la date de rédaction du présent rapport.

Par ailleurs, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas de défaillances majeures. Toutefois, des améliorations devraient couvrir les recommandations au titre des risques identifiés dans notre lettre de direction adressée à la compagnie et notamment en ce qui concerne les process de réassurance et de suivi des comptes des agents.

Tunis, le 26 juin 2006

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA Associates International
Chiheb GHANMI

Cabinet Mounir GRAJA
Mounir GRAJA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2005

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par le Groupe des assurances de Tunisie avec l'une des personnes prévues par ces articles.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifié des conventions entrant dans le champs d'application des ces articles.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2005

Nous avons relevé au cours de notre intervention que la société SECA, ayant des administrateurs en commun avec le Groupe des Assurances de Tunisie, fait partie des agents généraux de la compagnie.

D'autre part la société SECA exerce son activité dans des locaux propriété du Groupe des assurances de Tunisie en vertu d'un contrat de location.

Tunis, le 26 juin 2006

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA Associates International
Chiheb GHANMI

Cabinet Mounir GRAJA
Mounir GRAJA